No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
1.	Augmentation des salaires	24 103 – Kathleen Robichaud	В	Proposition 1 du cahier de demande de la table centrale	
2.	Avoir une vraie augmentation de salaire (plus que l'inflation)	21 079 – Oscar Munoz Rivas	В	Proposition 1 du cahier de demande de la table centrale	
3.	Moins de prime, Augmentation du salaire de base, diminution du nombre d'échelons	2274 - Luc Charland	В	Proposition 1 du cahier de demande de la table centrale	
4.	Coût de l'inflation	24 103 – Kathleen Robichaud	В	Proposition 1 du cahier de demande de la table centrale	
5.	Assurance-médicaments.	24 103 – Kathleen Robichaud	В	Proposition 7.2 du cahier de demandes de la table centrale	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par	Décision de	Explication et Reformulation	Proposition
		(appuyée)	l'exécutif		ramenée
6.	Permis payé de manière rétroactive	43 168 – Estelle	C	Proposition 11 du cahier de demandes sectorielles	
		McDonald		Rétroaction : non	
7.	Inscription à l'ordre payée par le CHU	25 621 – Alexandre	С	Proposition 11 du cahier de demandes sectorielles	
	(rétroactif à l'embauche)	Coutant		Rétroaction : non	
8.	Permis payé par l'employeur (au moins une	954 – Lorraine St-	В	Proposition 11 du cahier de demandes sectorielles	
	partie)	Onge			
9.	Permis de l'ordre payé	3389 – Kathia Savard	В	Proposition 11 du cahier de demandes sectorielles	
10.	Permis de l'ordre payé	43 280 – Clémence	В	Proposition 11 du cahier de demandes sectorielles	
		Calvet			
11.	Permis payé	44 961 – Anaelle	В	Proposition 11 du cahier de demandes sectorielles	
		Pouder		•	
12.	Permis payé	23 904 – Stéphanie	В	Proposition 11 du cahier de demandes sectorielles	
		Raymond			

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
13.	Stationnement gratuit	2274 – Luc Charland	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
14.	Stationnement gratuit	30629 – Valérie Boulay	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
15.	Stationnement gratuit (ou diminution du coût)	954 – Lorraine St- Onge	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
16.	Stationnement gratuit	3389 – Kathia Savard	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
17.	Stationnement gratuit	26 740 – Delphine Gueguen	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
18.	Stationnement gratuit	25 621 – Alexandre Coutant	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
19.	Stationnement gratuit	20 073 – Sofie Gauthier	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
20.	Stationnement gratuit	23 904 – Stéphanie Raymond	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
21.	Stationnement gratuit	22 820 – Alain Robitaille 40 709 – Tatiana Mendy	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
22.	Stationnement gratuit	21 082 – Gredel- Patricia Avendano- Cruz	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
23.	Stationnement gratuit, on pense juste à ceux en voiture	30 384 – Marie Duribreux	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
24.	Stationnement intérieur ou extérieur gratuit pour les employé.es des unités de soins critiques	24 436 – Laurent Halary	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	
25.	Paiement du transport en commun (ou prise en charge 50% et plus)	30 384 – Marie Duribreux	В	Proposition 15 du cahier de demandes sectorielles	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
26.	Uniforme unisexe fourni et lavé	40 173 - Rebecca	Е	Devra être négocié localement. Article 122 de nos ententes locales.	
		Richer	_		
27.	Uniformes fournis et lavés	47 348 – Laurence	E	Devra être négocié localement. Article 122 de nos ententes locales.	
		Bureau			
28.	Uniformes lavés par CHU	43 280 – Clémence	Е	Devra être négocié localement. Article 122 de nos ententes locales.	
		Calvet			
29.	Uniformes lavés au CHU comme au CHUM	26 740 – Delphine	Е	Devra être négocié localement. Article 122 de nos ententes locales.	
		Gueguen			
30.	Uniformes lavés au CHU	44 961 – Anaelle	Е	Devra être négocié localement. Article 122 de nos ententes locales.	
		Pouder			
31.	Uniformes fournis par le CHU	25 621 – Alexandre	Е	Devra être négocié localement. Article 122 de nos ententes locales.	
		Coutant			

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par	Décision de	Explication et Reformulation	Proposition
		(appuyée)	l'exécutif		ramenée
32.	Enlever les gardes (TSO cachés)	40 173 - Rebecca	С	Proposition 10 du cahier de demandes sectorielles	
		Richer		Mob Mois sans garde	

33.	Ne pas faire de TSO lorsqu'on ajoute une journée pour aider	43 168 – Estelle McDonald	Е	À négocier au niveau local	
34.	Faire entrer dans la convention que les TSO n'ont pas lieu sur les journées de plus	40 760 – Audrey Goulet	Е	À négocier au niveau local	
35.	Journée de plus = pas de TSO	3389 – Kathia Savard	Е	À négocier au niveau local	
36.	Pas de TSO/journée supplémentaire	43 280 – Clémence Calvet	Е	À négocier au niveau local	
37.	Les personnes qui font des journées de plus volontaires ne devraient pas risquer le TSO cette journée-là	47341 – Khiara Royère	Е	À négocier au niveau local	
38.	Qu'une personne qui rentre une journée de plus ou pendant ses vacances ne puisse pas rester en TSO	30629 – Valérie Boulay	Е	À négocier au niveau local	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
39.	TS volontaires = pas de TSO pour la personne	47 348 – Laurence Bureau	E	Le volontariat ne doit pas être un critère pour gérer les obligations.	
40.	Si TS volontaire – pas de TSO	44 961 – Anaelle Pouder	Е	Le volontariat ne doit pas être un critère pour gérer les obligations.	
41.	Les personnes qui font un TS volontaire sont exclues des TSO	23 904 – Stéphanie Raymond	E	Le volontariat ne doit pas être un critère pour gérer les obligations.	
42.	Repas payé pour tous les TSO	3389 – Kathia Savard	Е	Nous priorisons la demande incluse dans le texte de la proposition 10 sur la bonification du dédommagement du salarié acceptant un temps supplémentaire à la dernière minute »	
43.	Coupon repas quand TSO	43 280 – Clémence Calvet	Е	Nous priorisons la demande incluse dans le texte de la proposition 10 sur la bonification du dédommagement du salarié acceptant un temps supplémentaire à la dernière minute »	

44.	TSO payés double	43 280 – Clémence	В	Proposition 10 du cahier de demandes sectorielles
		Calvet		
45.	TSO à taux double	23 904 – Stéphanie	В	Proposition 10 du cahier de demandes sectorielles
		Raymond		
46.	TSO payé en temps double	30629 – Valérie	В	Proposition 10 du cahier de demandes sectorielles
		Boulay		
47.	Temps supplémentaire taux double	30 384 – Marie	В	Proposition 10 du cahier de demandes sectorielles
		Duribreux		
48.	Tout Temps supplémentaire à taux double		В	Proposition 10 du cahier de demandes sectorielles

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
49.	Temps supplémentaire compte dans notre ancienneté	21 082 – Gredel- Patricia Avendano- Cruz	D	Que l'on modifie le premier paragraphe du texte explicatif de la proposition 10 en ajoutant « la reconnaissance de l'ancienneté pour les temps partiels offrant des disponibilités supplémentaires » les derniers mots « () régulières de travail »	
50.	Les temps supplémentaires pour les Temps partiels de weekend devraient être considérés dans le même weekend et non pas dans la même semaine.	954 – Lorraine St- Onge	D	Que l'on modifie le premier paragraphe du texte explicatif de la proposition 10 en ajoutant « ainsi que lors des journées de congé hebdomadaires » après les derniers mots « () régulières de travail »	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
51.	Considérer les gardes comme des TSO	43 168 – Estelle McDonald	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
52.	Pas de gardes/TSO 2 jours de suite	43 168 – Estelle McDonald	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
53.	Les gardes comptent comme du TSO	47 348 – Laurence Bureau	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
54.	Compter les gardes comme TSO afin de faire pression augmentée sur la hiérarchie	40 760 – Audrey Goulet	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
55.	Gardes considérées comme des TSO	954 – Lorraine St- Onge	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
56.	Gardes = TSO	44 961 – Anaelle Pouder	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
57.	Garde doit égaler un TSO	23 904 – Stéphanie Raymond	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
58.	Garde = TSO	3530 – Josée Labrecque 4191 – Karine Leduc	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
59.	Ne pas faire de garde et TSO 2 jours d'affilés	47341 – Khiara Royère	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par	Décision de	Explication et Reformulation	Proposition
		(appuyée)	l'exécutif		ramenée
60.	Que les gardes demeurent, mais comptent pour du TSO	30629 – Valérie Boulay	E	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	
61.	Ne pas faire 2 TSO/gardes de suite	30629 – Valérie Boulay	Е	Les TSO ne sont pas conventionnés habituellement, mais au niveau local, nous sommes en discussion avec l'employeur pour cela.	

62.	Pas de garde		Е	Malheureusement, les gardes sont un outil de l'employeur légal
63.	Gardes – augmenter le temps d'arriver sur place. Pas 30 minutes, plus ou moins 45 minutes	24 250 – Sophie Morin	E	À négocier au niveau local
64.	Augmenté système de garde	43 280 – Clémence Calvet	D	Que l'on modifie le troisième paragraphe du texte explicatif de la proposition 10 en ajoutant la phrase suivante à la fin du paragraphe « Afin de bien considérer l'ampleur des disponibilités demandées aux employés, un système de rémunération à pallier selon le nombre de disponibilités doit aussi être mis en place »
65.	Prévoir temps de repos compensatoire après une garde travaillée (ex : cc Hydro- Québec)	30 082 – Violaine Mariette 26 235 – Eve Robitaille 24 250 – Sophie Morin	D	Que l'on modifie le troisième paragraphe du texte explicatif de la proposition 10 en ajoutant « ainsi qu'une journée de repos compensatoire lors de garde travaillée » à la fin du paragraphe

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
66.	Suppression poste à rotation	43 280 – Clémence Calvet	D	Ajout de proposition : Que l'on améliore les dispositions de la convention collective en matière de stabilité des postes et des horaires, notamment en revoyant les modalités de postes de rotation et leurs cycles.	
67.	Suppression des postes à rotation	20 073 – Sofie Gauthier	D	Ajout de proposition : Que l'on améliore les dispositions de la convention collective en matière de stabilité des postes et des horaires, notamment en revoyant les modalités de postes de rotation et leurs cycles.	
68.	Respecter l'ancienneté et le titre d'emploi et établir une rotation juste et équitable lors d'un risque de bris de service	5407 - Josée Albert	D	Ajout de proposition : Que l'on améliore les dispositions de la convention collective en matière de stabilité des postes et des horaires, notamment en revoyant les modalités de postes de rotation et leurs cycles.	

69.	Poste 100% en 12h	40 173 - Rebecca Richer	E	Matière locale et la prérogative de l'employeur de définir son plan de main-d'œuvre	
70.	Des contrats en 12h permanents (postes)	44 961 – Anaelle Pouder	Е	Matière locale et la prérogative de l'employeur de définir son plan de main-d'œuvre. Des postes 12h sont déjà octroyés au CHU Sainte-Justine	
71.	Ouvrir des postes TP7 JOUR/SOIR/NUIT	40 173 - Rebecca Richer	С	Proposition 24 du cahier de demandes sectorielles sur les comités interrondes	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
72.	Plus de poste à temps partiel	43 168 – Estelle McDonald	С	Proposition 24 du cahier de demandes sectorielles sur les comités interrondes	
73.	Plus de postes TP8	40 760 – Audrey Goulet	С	Proposition 24 du cahier de demandes sectorielles sur les comités interrondes	
74.	Postes TP7 et TP8	20 073 – Sofie Gauthier	С	Proposition 24 du cahier de demandes sectorielles sur les comités interrondes	
75.	Poste TP7 disponibles	26 740 – Delphine Gueguen	С	Proposition 24 du cahier de demandes sectorielles sur les comités interrondes	
76.	TC en soins critique soit un TP8 au lieu TP10 (urg, SI, néonat)	25 759 – Alexandra Ouellet	Е	Inclus à l'annexe P et des pourparlers avec l'employeur sont en cours	

77.	Prime de jour	26 740 – Delphine Gueguen	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 7 en ajoutant « ainsi que dans les centres hospitaliers tertiaires et quaternaires » à la toute fin du dernier paragraphe.	
78.	Prime de soins critique en hémodialyse pédiatrique	3530 – Josée Labrecque 4191 – Karine Leduc	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 7 en ajoutant « ainsi que dans les centres hospitaliers tertiaires et quaternaires » à la toute fin du dernier paragraphe.	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
79.	Prime de soins critiques pour la salle de réveil	30 082 – Violaine Mariette 26 235 – Eve Robitaille 24 250 – Sophie Morin	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 7 en ajoutant « ainsi que dans les centres hospitaliers tertiaires et quaternaires » à la toute fin du dernier paragraphe.	
80.	Reconnaître la prime de soins critiques au secteur d'hospitalisation en hémato-oncologie (2-12 et 3-12), pas seulement les patients GMO	23 032 – Aude- Armelle Joyau	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 7 en ajoutant « ainsi que dans les centres hospitaliers tertiaires et quaternaires » à la toute fin du dernier paragraphe.	
81.	Mettre la prime soins critique au 2-12 nord, 2-12 sud, pas seulement les patients GMO	24 831 – Sophie Pellerin	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 7 en ajoutant « ainsi que dans les centres hospitaliers tertiaires et quaternaires » à la toute fin du dernier paragraphe.	

82.	Vacances par quart de travail	43 280 – Clémence	Е	Dans les ententes locales	
		Calvet			
83.	Vacances par quart de travail et non par	26 740 – Delphine	E	Dans les ententes locales	
	ancienneté	Gueguen			
84.	5 semaines de vacances	24 103 – Kathleen	С	Proposition 9 du cahier de demandes sectorielles	
		Robichaud			

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
85.	Rendre le bac équivalent à 4 ans d'expérience, peu importe le titre d'emploi précédent (externe, CEPI, etc.)	44536- Samuel Bourgeois	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 5 en ajoutant « Il faudrait aussi revoir la rémunération de certains titres d'emploi transitoires, les modalités de reconnaissance de scolarité additionnelle ainsi que l'échelon d'entrée dans certains autres titres d'emploi » à la toute fin du dernier paragraphe.	
86.	Afin de rendre le domaine infirmier attrayant pour les jeunes infirmières et reconnaître/valoriser le baccalauréat initial: Que les infirmières ayant effectué un bac initial soient rémunérées au même niveau que les infirmières ayant fait un dec-bac. Que l'on reconnaisse le même nombre d'années afin d'avancer dans l'échelle salariale.	44 541 – Vicky Vaillancourt	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 5 en ajoutant « Il faudrait aussi revoir la rémunération de certains titres d'emploi transitoires, les modalités de reconnaissance de scolarité additionnelle ainsi que l'échelon d'entrée dans certains autres titres d'emploi » à la toute fin du dernier paragraphe.	
87.	Certificats en soins infirmiers reconnus	24 250 – Sophie Morin	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 5 en ajoutant « Il faudrait aussi revoir la rémunération de certains titres d'emploi transitoires, les modalités de reconnaissance de scolarité additionnelle ainsi que l'échelon d'entrée dans certains autres titres d'emploi » à la toute fin du dernier paragraphe.	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par	Décision de	Explication et Reformulation	Proposition
		(appuyée)	l'exécutif		ramenée
88.	Certificat reconnu jusqu'à la fin de la carrière	3530 – Josée Labrecque 4191 – Karine Leduc	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 5 en ajoutant « Il faudrait aussi revoir la rémunération de certains titres d'emploi transitoires, les modalités de reconnaissance de scolarité additionnelle ainsi que l'échelon d'entrée dans certains autres titres d'emploi » à la toute fin du dernier paragraphe.	

89.	Conserver le salaire le plus élevé lors de changements de titres d'emploi (PAB – Externe – CEPI – Infirmière)	44536- Samuel Bourgeois	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 5 en ajoutant « Il faudrait aussi revoir la rémunération de certains titres d'emploi transitoires, les modalités de reconnaissance de scolarité additionnelle ainsi que l'échelon d'entrée dans certains autres titres d'emploi » à la toute fin du dernier paragraphe.
90.	Salaire de CEPI calculé selon échelon 1 inf.clinicienne si bac complété	44536- Samuel Bourgeois	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 5 en ajoutant « Il faudrait aussi revoir la rémunération de certains titres d'emploi transitoires, les modalités de reconnaissance de scolarité additionnelle ainsi que l'échelon d'entrée dans certains autres titres d'emploi » à la toute fin du dernier paragraphe.
91.	Un endroit dédié aux infirmières pour dormir durant pause	40 173 - Rebecca Richer	Е	Il y a des salles de repos et nous travaillons avec l'employeur afin d'en augmenter le nombre et la qualité de ceux-ci
92.	Chambre disponible pour les infirmières	3389 – Kathia Savard	Е	Il y a des salles de repos et nous travaillons avec l'employeur afin d'en augmenter le nombre et la qualité de ceux-ci

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
93.	Au moins 7h de formations accréditées fournies et payées par l'employeur	26 235 – Eve Robitaille 24 250 – Sophie Morin	В	Proposition 12 du cahier de demandes sectorielles	
94.	2 congés/an si préceptorat toutes professions confondues (PAB, Infirmière auxiliaire, inhalothérapeute)	24 899 – Stephanie Stachtchenko-Sirois	С	Proposition 6 du cahier de demandes sectorielles	
95.	Stéthoscope remboursé par l'employeur	26 235 – Eve Robitaille 24 250 – Sophie Morin	D	Ajout de proposition : Que l'on octroi aux établissements locaux des budgets discrétionnaires leur permettant une latitude nécessaire à la saine gestion des différents enjeux locaux.	
96.	1 semaine de congé pour préparation à l'examen de l'OIIQ au lieu de 2 jours comme cela a fait dans d'autres centres	48 504 – Frédérique Deland	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 16 en ajoutant après la fin du 3 ^e paragraphe « Qui plus est, certains titres d'emploi exigent des formations ou des examens qui mériteraient aussi une inclusion à l'article 18 de la convention collective sur les congés sans solde afin de leur permettre de poursuivre leur parcours professionnel. »	
97.	Que l'article 25 n'exige plus que les journées de congé à l'occasion du décès soient consécutives	5999 - Josée Liberge	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 16 en ajoutant après la fin du dernier paragraphe « et que certaines modalités de l'article 25 sur les congés en cas de décès devraient être améliorées »	
98.	Une fin de semaine sur 3 en néonat		E	Cela pourrait être balisé au niveau local, mais l'employeur a aussi le devoir de donner les services 24/7 et, bien que cela puisse parfois être possible, l'octroi d'une fin de semaine sur trois ne l'est pas toujours.	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

99.	Pouvoir scinder les semaines de paternité et de congé parental	24 953 – Mathieu Lépine	D	Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 16 en ajoutant le paragraphe suivant « Il serait aussi nécessaire de s'assurer que les modalités des articles sur les droits parentaux soient conformes à celles du RQAP » entre l'avant-dernier et le dernier paragraphe	
100.	Ne pas couper le menu syndical (retourner au précédent)	21 079 – Oscar Munoz Rivas	Е	La convention définit le prix du repas. Advenant que nous voulions changer le menu, il faudrait faire des pressions au niveau local.	

No	Proposition	Proposé par (appuyée)	Décision de l'exécutif	Explication et Reformulation	Proposition ramenée
101.	Que les temps partiels puissent avoir quelques journées de maladie.	22 599 – Cloé Martin	E	Pour les temps partiels, la rémunération des congés maladie se fait à toutes les périodes de paie sous la forme de bénéfices marginaux, nous ne pourrions ainsi donc pas	
102.	Comme les autres, avoir le droit à nos congés personnels, on se fait toujours dire non.	4859- Catherine St- Germain	Е	Nous sommes tout à fait d'accord et avons de régulières discussions sur le sujet avec l'employeur sur le sujet. La convention est claire sur le sujet, donc si vous vous faites refuser un congé personnel, communiquer avec nous au poste 4765.	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

No	Proposition	Proposé par	Décision de	Explication et Reformulation	Proposition
		(appuyée)	l'exécutif		ramenée
103.	Être écouté, laisser tomber le verbe : entendre. Être proactif dans les demandes simples : ex : La literie (tellement problématique) plus de collaboration entre les départements	22 820 – Alain Robitaille 40 709 – Tatiana Mendy	Е	NOUS APPUYONS FORTEMENT CETTE DEMANDE. Malheureusement, nous sommes pas mal certains que la première partie puisse être conventionnée. Désolé Blague à part, n'hésitez pas à nous interpeller lorsque la direction se montre fermée, nous pouvons assurément venir vous appuyer.	

Décision de l'exécutif :

A : Proposition acceptée

B : Proposition déjà incluse dans le cahier

C : Proposition déjà partiellement incluse

D : Proposition partiellement acceptée avec reformulation

AMENDEMENTS DU SPSIC CHU SAINTE-JUSTINE CSN (08-09-176)

AMENDEMENT NO 1

Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 5 en ajoutant « Il faudrait aussi revoir la rémunération de certains titres d'emploi transitoires, les modalités de reconnaissance de scolarité additionnelle ainsi que l'échelon d'entrée dans certains autres titres d'emploi » à la toute fin du dernier paragraphe.

AMENDEMENT NO 2

Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 5 en ajoutant « Il faudrait aussi revoir la rémunération de certains titres d'emploi transitoires, les modalités de reconnaissance de scolarité additionnelle ainsi que l'échelon d'entrée dans certains autres titres d'emploi » à la toute fin du dernier paragraphe.

AMENDEMENT NO 3

Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 7 en ajoutant « ainsi que dans les centres hospitaliers tertiaires et quaternaires » à la toute fin du dernier paragraphe.

AMENDEMENT NO 4

Que l'on modifie le premier paragraphe du texte explicatif de la proposition 10 en ajoutant « la reconnaissance de l'ancienneté pour les temps partiels offrant des disponibilités supplémentaires » les derniers mots « (...) régulières de travail »

AMENDEMENTS DU SPSIC CHU SAINTE-JUSTINE CSN (08-09-176)

AMENDEMENT NO 5

Que l'on modifie le premier paragraphe du texte explicatif de la proposition 10 en ajoutant « ainsi que lors des journées de congé hebdomadaires » après les derniers mots « (...) régulières de travail »

AMENDEMENT NO 6

Que l'on modifie le troisième paragraphe du texte explicatif de la proposition 10 en ajoutant la phrase suivante à la fin du paragraphe « Afin de bien considérer l'ampleur des disponibilités demandées aux employés, un système de rémunération à pallier selon le nombre de disponibilités doit aussi être mis en place »

AMENDEMENT NO 7

Que l'on modifie le troisième paragraphe du texte explicatif de la proposition 10 en ajoutant « ainsi qu'une journée de repos compensatoire lors de garde travaillée » à la fin du paragraphe

AMENDEMENT NO 8

Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 16 en ajoutant après la fin du 3^e paragraphe « Qui plus est, certains titres d'emploi exigent des formations ou des examens qui mériteraient aussi une inclusion à l'article 18 de la convention collective sur les congés sans solde afin de leur permettre de poursuivre leur parcours professionnel. »

AMENDEMENTS DU SPSIC CHU SAINTE-JUSTINE CSN (08-09-176)

AMENDEMENT NO 9

Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 16 en ajoutant après la fin du dernier paragraphe « et que certaines modalités de l'article 25 sur les congés en cas de décès devraient être améliorées »

AMENDEMENT NO 10

Que l'on modifie le texte explicatif de la proposition 16 en ajoutant le paragraphe suivant « Il serait aussi nécessaire de s'assurer que les modalités des articles sur les droits parentaux soient conformes à celles du RQAP » entre l'avant-dernier et le dernier paragraphe

NOUVELLES PROPOSITIONS:

PROPOSITION NO 1

Que l'on améliore les dispositions de la convention collective en matière de stabilité des postes et des horaires, notamment en revoyant les modalités de postes de rotation et leurs cycles.

PROPOSITION NO 2

Que l'on octroie aux établissements locaux des budgets discrétionnaires leur permettant une latitude nécessaire à la saine gestion des différents enjeux locaux.